

Événement gratuit offert par



Patient Ombudsman
Ombudsman des patients



WEBCAST

Quoi attendre de l'Ombudsman des patients de l'Ontario :
Pour les organisations du secteur de la santé (français)

MERCREDI 1er MARS 2017, 11 h à 12 h (HNE)

PRODUCED BY



ONTARIO
HOSPITAL
ASSOCIATION

Quoi attendre de l'Ombudsman des patients de l'Ontario : Pour les organisations du secteur de la santé (français)

Mercredi, Mars 1, 2017, 11 h à 12 h (HNE)

WEBCAST

En tant que défenseur de l'équité, l'Ombudsman des patients facilite le règlement de conflits et mène des enquêtes sur les plaintes concernant les soins aux patients et les expériences de soins de santé en Ontario.

Une fois que l'Ombudsman des patients a confirmé le territoire de compétence et que le plaignant a essayé de résoudre la plainte directement avec l'organisation du secteur de la santé – un hôpital, un CASC ou un foyer de soins de longue durée – qu'arrive-t-il ensuite?

Apprenez-en davantage au sujet du processus et de l'approche de l'Ombudsman des patients pour résoudre les plaintes équitablement. Nous travaillons avec toutes les parties et tenons compte de l'information fournie par le patient, par l'organisation du secteur de la santé ainsi que par les autres acteurs en vue d'en arriver à un règlement équitable.

À la suite d'une enquête, nous pourrions avoir à établir que l'organisation du secteur de la santé a agi de façon appropriée ou nous pourrions avoir à décider que des changements sont nécessaires et proposer des recommandations pouvant mener à une amélioration de la qualité des soins pour tout le monde. Chaque expérience peut nous aider à trouver des moyens pour que nous puissions ensemble régler les problèmes dans tout le système.

ORDRE DU JOUR

11 h à 12 h

À quoi s'attendre lorsqu'une plainte est déposée auprès de l'Ombudsman des patients de l'Ontario : pour les organisations du secteur de la santé (français)

Christine Elliott

Ombudsman des patients

Marie-Claire Muamba

Enquêtrice principale

INFORMATION GÉNÉRALE

Pour vous inscrire à la webémission, [cliquez ici](#). Les places sont limitées, inscrivez-vous maintenant.

La date limite pour s'inscrire à cet événement est le 28 février 2017 (mardi).

Frais d'inscription

Gratuit

Exigences d'inscription

Les seules exigences techniques pour participer à cette webémission sont un ordinateur disposant d'un accès Internet haute vitesse, des haut-parleurs fonctionnels (pour l'audio) et **Microsoft SilverLight**. Vous pourriez avoir besoin d'aide du service des TI pour télécharger et installer ce logiciel.

Accès et documents de présentation

Un courriel comprenant l'information de connexion, les conseils de dépannage et les documents de présentation sera envoyé à tous les inscrits un jour ouvrable avant la webémission.

Exigences particulières

Un sous-titrage codé peut être accessible sur demande pour des programmes archivés. Pour en savoir davantage, veuillez prendre contact avec **OHA Event** au 416 205 1416, au 1 800 598-8002, poste 1416 ou à ohaevent@oha.com pour vous inscrire.

Vous ne pouvez pas participer?

Si vous vous inscrivez à la webémission en direct, vous recevrez l'accès à la version **sur demande** enregistrée environ deux semaines après la date de la diffusion afin que vous puissiez la visionner quand bon vous semble.

Pour nous joindre

Pour de plus amples renseignements sur l'événement et pour toute question, veuillez prendre contact avec **OHA Event** au 416 205-1416, au 1 800 598-8002, poste 1416 ou à ohaevent@oha.com.